



# Rapport annuel 2016 et perspectives 2017

## Sommaire

<b>A. Travail de fond</b>	2
1. Information et connaissances	2
1.1 Recherche d'informations	2
1.2 Moyens d'information	2
2. Echange d'informations et d'expériences	3
3. Travail avec les médias	3
4. Travail politique en 2016	3
<b>B. Arrêt du tabagisme</b>	4
1. Programme national d'arrêt du tabagisme	4
1.1 Mesures transversales	4
1.2 Projets pour les professionnels de la santé	5
1.2.1 Vivre sans tabac pour les médecins	5
1.2.2 Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires	6
1.2.3 Vivre sans tabac	6
1.2.4 Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	7
1.2.5 Hospital Quit Support	7
1.3 Projets pour les fumeuses et les fumeurs	8
1.3.1 Projets s'adressant directement à la population et à certains groupes de population	8
1.3.2 Projets pour les turcophones et les albanophones	9
1.4 Evaluation du programme	9
2. Ligne stop-tabac	10
<b>C Prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes</b>	11
1. Expérience non-fumeur	11
<b>D Office central</b>	11
<b>F Comptes annuels 2016, bilan, budget 2017</b>	12
1. Comptes annuels 2016, budget 2017	12
2. Bilan au 31.12.2016	14

## **A. Travail de fond**

### **1. Information et connaissances**

#### **1.1 Recherche d'informations**

L'AT suit en permanence les débats sur le plan national et international, tant sur la réglementation des produits du tabac que sur la prévention comportementale. Les résultats de ce travail sont intégrés dans les tâches quotidiennes, dans les discussions avec les organisations membres et les partenaires, dans les échanges d'informations et d'expériences organisés par l'AT ainsi que dans la préparation de documents.

Grâce au mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'AT a une nouvelle fois permis aux personnes impliquées dans la prévention du tabagisme d'avoir accès quotidiennement ou hebdomadairement aux articles publiés dans les médias suisses en 2016. 125 personnes ont profité de cette opportunité. L'OFSP a prolongé le mandat de l'AT d'une année.

En 2016, 3094 articles concernant le tabagisme ont été publiés dans les médias imprimés, 2297 dans les médias en ligne et 565 dans les médias électroniques. On observe une augmentation dans les médias imprimés en 2016, qui s'explique notamment par les débats autour de la loi sur les produits du tabac.

#### **1.2 Moyens d'information**

Les différents moyens d'information de l'AT s'adressent à des groupes cibles très variés tels que les organisations membres et les partenaires, les journalistes, les parlementaires, le corps enseignant, les spécialistes et les entreprises du domaine de la santé ou encore les fumeuses et les fumeurs, qui souhaitent par exemple connaître les moyens auxquels ils peuvent avoir recours lorsqu'ils arrêtent de fumer.

##### **Site Web**

L'AT possède un site Web très complet et plusieurs pages thématiques. Certains sites Web sont structurés selon les projets et les programmes dirigés par l'AT. Le contenu a été en grande partie remanié dans le cadre de la restructuration du site Web en 2016. Pour la plupart des rubriques, le design correspond désormais aux normes actuellement en vigueur, notamment le Responsive Design qui améliore l'affichage sur les tablettes et les smartphones.

Le passage au Responsive Design s'achèvera en 2017. De nouvelles informations seront publiées et une mise à jour de l'ancien contenu sera opérée si nécessaire.

##### **Information de l'AT / Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme**

Quatre éditions de l'Information de l'AT et du Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme ont été publiées en 2016. Le bulletin contient exclusivement des informations concernant l'arrêt du tabagisme.

L'Information de l'AT s'intéresse en priorité aux questions de réglementation, ainsi qu'aux thèmes d'actualité sur le plan national et international. L'Information de l'AT continuera d'être publiée sous forme imprimée.

##### **Dépliants**

L'AT propose un grand nombre de dépliants et quelques brochures qui traitent la plupart des thèmes. Ces documents s'adressent à un large public et à des groupes cibles définis (p. ex. les personnes qui souhaitent arrêter de fumer, les écolières et les écoliers, etc.). A une exception près, ces documents sont actuellement tous gratuits. Les dépliants sont directement distribués par l'AT et peuvent par ailleurs être commandés, notamment par les centres cantonaux qui les utilisent dans le cadre de leurs activités. L'importante mise à jour de ces documents, qui avait commencé en 2015, s'est achevée en 2016. Il est aussi possible de télécharger directement les dépliants sur le site Web de l'AT.

## **2. Echange d'informations et d'expériences**

En 2016, l'AT a organisé les manifestations suivantes:

- deux forums par région linguistique, qui s'articulaient une nouvelle fois autour de la loi sur les produits du tabac,
- deux plateformes d'échanges par région linguistique sur mandat de la section tabac de l'Office fédéral de la santé publique et portant sur la mise en œuvre de la protection contre la fumée passive dans les cantons,
- le séminaire de l'AT, qui a rassemblé près de 150 participantes et participants le 1<sup>er</sup> décembre à Berne, etc.

Les participantes et les participants aux plateformes d'échanges et au séminaire de l'AT ont été invités à répondre à un questionnaire. Les résultats ont été très positifs. Les personnes interrogées ont considéré que les thèmes abordés étaient intéressants et utiles pour leur travail.

En 2016, les collaboratrices et les collaborateurs ont une nouvelle fois participé activement aux groupes de réseautage et de pilotage avec la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme, éducation+santé Réseau Suisse et le groupe de pilotage de la campagne «SmokeFree».

Cinq manifestations sont de nouveau planifiées en 2017. La section Promotion de la santé et prévention de l'Office fédéral de la santé publique charge encore une fois l'AT d'organiser les plateformes d'échanges régionales. Ces rencontres s'adressent en particulier aux membres des autorités. Le séminaire de l'AT aura lieu le 2 novembre 2017 à Berne.

## **3. Travail avec les médias**

L'AT transmet régulièrement aux médias des informations concernant les projets et les programmes qu'elle dirige ou coordonne et concernant d'autres thèmes. En tout, elle a publié 12 communiqués de presse à son nom. 12 autres communiqués de presse ont en outre été publiés au nom de l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac.

Depuis l'été 2016, l'AT possède également un compte sur Twitter. Sa présence sur ce réseau social lui permet de publier de brèves informations destinées aux parlementaires, aux organisations membres et aux partenaires. Son nom d'utilisateur est @PraeventTabacum.

## **4. Travail politique en 2016**

En 2016, le travail politique a concerné principalement la loi sur les produits du tabac, qui a été discutée en cours d'année au Conseil des Etats et au Conseil national.

En 2015, l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac avait lancé la campagne «Stop à la publicité pour le tabac» pour demander l'introduction de sa principale exigence dans la nouvelle loi sur les produits du tabac. La campagne est soutenue par plus de 100 organisations. De nombreuses activités ont été mises sur pied avec les sympathisants, dont certaines ont touché un large public. Quelques exemples:

- un appel du «corps médical» organisé par la Ligue pulmonaire au nom de l'Alliance,
- une conférence de presse avec l'ancien commissaire européen Tonio Borg, également organisée par la Ligue pulmonaire,
- une conférence de presse organisée par l'AT en marge de la session d'hiver 2016 et en présence de Carlos Quinto (FMH), de Simon Wieser (Université des Sciences appliquées de Zurich) et de la conseillère nationale Bea Heim (PS/SO),

- une action de sensibilisation organisée par l'AT devant le Palais fédéral avec le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse et la Swiss Medical Students' Association.

L'immense investissement, le nombre restreint d'articles négatifs sur la proposition de loi dans les médias et un soutien massif n'ont pas suffi à empêcher les Chambres fédérales de refuser d'entrer en matière sur le projet.

La loi sur l'imposition du tabac a été le deuxième thème national important de 2016. Malgré les efforts consentis par l'AT pour présenter les éléments de faits aux membres de la Commission de l'économie et des redevances et aux membres du Conseil national, ce dernier s'est opposé, sur recommandation de sa commission, au renouvellement de la compétence du Conseil fédéral pour augmenter les impôts sur le tabac.

Sur le plan cantonal, un assouplissement de la protection contre la fumée passive a toutefois été rejeté dans le canton des Grisons.

## **B. Arrêt du tabagisme**

### **1. Programme national d'arrêt du tabagisme**

L'encouragement au sevrage tabagique est un élément central d'une politique globale de contrôle du tabac. Cette conviction a constitué le point de départ du lancement du Programme national d'arrêt du tabagisme en 2001.

Dès le début, le programme a fait partie intégrante des efforts déployés par la Confédération dans le domaine de la prévention du tabagisme avec l'introduction en 2001 du deuxième paquet de mesures de lutte antitabac. Le Programme national d'arrêt du tabagisme faisait également partie du Programme national tabac 2008 – 2016 mis en place par la Confédération. L'abandon des programmes thématiques de la Confédération au profit des deux stratégies «Maladies non transmissibles» et «Addictions» influencera également la future orientation en ce qui concerne le sevrage tabagique. A l'heure actuelle, de nombreuses questions restent toutefois ouvertes.

Le Programme national d'arrêt du tabagisme est actuellement géré conjointement par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie et l'AT, laquelle assure la direction du programme. Le financement, qui est assuré à 100 % par le fonds de prévention du tabagisme, est garanti jusqu'à la fin 2017. Comme de nombreuses questions restent ouvertes en raison du changement de stratégie de la Confédération, certains projets du Programme national d'arrêt du tabagisme se trouvent dans une phase de transition.

La majorité des projets sont mis en œuvre au sein même de l'AT. Un projet de multiplicateurs, qui s'adresse directement aux groupes cibles de la Fondation Suisse de Cardiologie, est mis sur pied par cette dernière. Les deux projets destinés à la population turcophone et albanophone sont mis en œuvre par l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions avec le soutien de Public Health Services à Berne. Il existe une étroite collaboration avec la Ligne stop-tabac.

#### **1.1 Mesures transversales**

La direction du programme est assurée par l'AT. Les nombreuses tâches sont précisées ci-après par mots-clés: développement du programme, planification du financement, encadrement des projets, recherche de synergies au sein des projets, transmission d'informations aux participants au programme et aux personnes intéressées, établissement de rapports pour les organes responsables et l'organe de financement,

attribution des mandats pour les différentes évaluations, gestion des connaissances et assurance et renforcement de la qualité. Il faut encore ajouter à cette liste la préparation des supports d'information concernant l'arrêt du tabagisme et la mise à jour régulière des données publiées en ligne concernant les offres éprouvées en matière de conseils en Suisse.

Pour ce qui est de la mise en œuvre, le programme procède de deux manières différentes. Cinq projets s'adressent ainsi aux multiplicateurs du domaine médical et trois autres directement aux fumeuses et aux fumeurs.

## **1.2 Projets pour les professionnels de la santé**

Dans l'approche axée sur les multiplicateurs, la communication entre individus est décisive tant au niveau de la motivation que de l'encadrement des fumeuses et des fumeurs qui arrêtent de fumer. Lorsqu'ils consultent des spécialistes, les fumeurs se trouvent dans une situation vulnérable et sont particulièrement sensibles aux recommandations en matière de santé. En même temps, les spécialistes de la santé jouissent d'une grande crédibilité. Cinq projets sont destinés aux professionnels de la santé. L'objectif est d'ancrer dans le contexte médical les encouragements et les conseils en matière de désaccoutumance au tabac. Par rapport à l'absence d'intervention, les recommandations d'arrêter le tabagisme pour des raisons médicales augmentent de 25 pour cent les tentatives de sevrage tabagique. Le Programme national d'arrêt du tabagisme développe les bases qui permettent de transmettre aux professionnels de la santé les connaissances requises sur le sevrage tabagique et le traitement de la dépendance au tabac, et propose des offres en matière de formation continue. La formation continue est si possible ancrée dans les structures existantes des différents groupes de professions.

### **1.2.1 Vivre sans tabac pour les médecins**

Ce projet s'adresse principalement aux médecins dispensant les soins de base et, depuis 2016, aux médecins qui suivent une formation postgraduée (semestre clinique). Le projet propose désormais trois modules de cours: un cours succinct d'environ 1 h 30, un cours d'une demi-journée comprenant des exercices, et un troisième module spécialement adapté aux semestres cliniques d'une durée comprise entre 45 et 90 minutes. En 2016, 31 cours ont été mis sur pied et près de 600 médecins y ont participé. Les cours destinés aux médecins qui suivent une formation postgraduée ont été organisés dans trois hôpitaux et quelque 80 participants s'y sont inscrits. De manière générale, les participants se déclarent très satisfaits des cours qu'ils ont suivis.

En 2017, 20 cours sont planifiés dans les trois régions linguistiques et entre 5 et 10 cours dans le cadre des semestres cliniques.

Une documentation détaillée est disponible comme base écrite pour la formation du corps médical. Des transparents de présentation régulièrement mis à jour sont en outre à disposition pour les différents cours.

Depuis le début, le projet organise chaque année un Clinical Update, qui dure généralement une demi-journée. Si cet événement s'adressait initialement aux responsables de cours (médecins), il est devenu au fil du temps une véritable manifestation à laquelle participent aussi, outre les médecins qui s'engagent en faveur du sevrage tabagique, d'autres spécialistes du domaine des conseils en matière de désaccoutumance au tabac. En 2016, le Clinical Update s'est déroulé pour la première fois en marge du séminaire de l'AT. Il en sera de même en 2017.

En 2016, le projet a mandaté le troisième sondage des médecins sur les conseils en désaccoutumance depuis son lancement en 2001. C'est l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions qui a mené cette enquête. Il s'est avéré que dans les cabinets médicaux, la question de la désaccoutumance au tabac a encore gagné en importance par rapport aux années précédentes. En outre, les cours de formation continue ont un effet positif sur la propension des médecins à intervenir.

### **1.2.2 Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires**

Ce projet s'adresse principalement aux dentistes et au personnel des cabinets dentaires. Après l'hygiène buccale, la désaccoutumance au tabac constitue la deuxième mesure la plus importante de maintien de la santé de la cavité buccale. La population doit être mieux informée sur le rapport entre le tabagisme et les maladies de la cavité buccale. Dans ce contexte, le personnel du cabinet dentaire joue un rôle important. En effet, il reçoit régulièrement des patientes et des patients qui ne sont pas forcément malades et est par conséquent bien placé pour informer la population et encourager les personnes concernées à arrêter de fumer et les soutenir dans leur démarche si nécessaire.

Depuis le début, le projet avait pour objectif d'intégrer la thématique à la formation dans toutes les écoles d'hygiénistes dentaires et d'assistantes en prophylaxie ainsi que dans les quatre facultés de médecine dentaire du pays. Aujourd'hui, les thèmes «Tabagisme et santé buccale» et «Désaccoutumance au tabac» sont ancrés dans les plans d'études et dispensés dans le cadre de la formation (dans les facultés et les écoles). Dans les facultés de médecine dentaire et les écoles d'hygiénistes dentaires, les examens portent aussi sur ces thèmes.

Le projet met des conférencières et des conférenciers à la disposition des établissements de formation et les cours dans les écoles d'hygiénistes dentaires et d'assistantes en prophylaxie sont dans la plupart des cas dispensés par la responsable du projet (Silvia Büchler). 16 formations ont été mises sur pied en 2016. En 2017, le nombre de cours devrait être identique.

Le projet a développé des supports de base spécifiques pour la formation et la formation continue des spécialistes en médecine dentaire et s'est assuré de sa diffusion. Il existe en outre un site Web très complet, qui propose également un test des connaissances. Des dépliants à remettre aux patientes et patients sont aussi disponibles.

En 2016, les propriétaires d'un cabinet dentaire ont été invités à répondre à un questionnaire pour la cinquième fois depuis le lancement du projet (en 2002). Le sondage montre entre autres que les plus jeunes dentistes ont une démarche plus professionnelle vis-à-vis de leurs patientes et patients fumeurs et que les cours dispensés pendant la formation de base ou dans le cadre de la formation continue ont des répercussions positives sur les actions entreprises par les professionnels.

### **1.2.3 Vivre sans tabac**

Ce projet s'adresse principalement aux pharmaciennes et pharmaciens ainsi qu'aux assistantes et assistants en pharmacie. L'objectif du projet est d'améliorer les compétences du personnel de la pharmacie en ce qui concerne les conseils en matière de désaccoutumance au tabac. Pour ce faire, le thème de la désaccoutumance au tabac a été intégré aux plans d'études des universités et des écoles professionnelles pour les assistantes et assistants en pharmacie, afin de garantir qu'il soit abordé dans le cadre de la formation sans dépendre du seul bon vouloir de quelques enseignants (engagés). Des jalons importants ont déjà pu être posés pour atteindre cet objectif. Pour les assistantes et assistants en pharmacie, la problématique des addictions a été intégrée au plan d'études des cours interentreprises, ce qui permet aussi de prévoir du temps pour traiter les questions concernant l'arrêt du tabagisme pendant les cours. Dans les facultés, la désaccoutumance au tabac a été intégrée au plan d'études principal. Seule l'EPFZ continue d'aborder le sevrage tabagique de façon marginale, car elle forme surtout des pharmaciennes et pharmaciens pour la recherche et l'industrie.

Le projet met aussi des conférencières et des conférenciers à la disposition des établissements de formation et organise des formations en équipe. Dans ces domaines, les activités sont toutefois limitées pour des raisons financières. En 2016, quatre classes en tout ont été formées auprès de deux écoles

professionnelles et trois formations en équipe ont été mises sur pied. Toutes ces formations ont été dispensées par la responsable du projet (Silvia Büchler).

Par ailleurs, sur mandat des programmes cantonaux de prévention du tabagisme, le projet a pu organiser 11 cours pour le personnel des pharmacies dans les deux cantons de Bâle. Ces cours ont été dispensés par Peter Lindinger et par la responsable du projet. En Valais, des cours sont également planifiés en 2017 en collaboration avec le CIPRET Valais comme partie intégrante du programme cantonal de prévention du tabagisme. Des cours dans les écoles professionnelles et des formations en équipe sont en outre une nouvelle fois prévus cette année.

Depuis le lancement du projet, des documents de référence pour les pharmacies sont disponibles en ligne. Le site Web propose aussi un test des connaissances.

En 2016, le personnel des pharmacies a été invité à répondre à un troisième questionnaire. Les résultats mettent en évidence plusieurs éléments réjouissants: par exemple, les clientes et les clients sont généralement interrogés sur leurs habitudes en matière de tabagisme lorsqu'ils achètent certains produits ou qu'ils présentent des symptômes spécifiques. Par ailleurs, l'arrêt du tabagisme est recommandé au moins aux clientes et clients intéressés, et un appui leur est aussi proposé, sous la forme de substituts nicotiniques par exemple.

#### **1.2.4 Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques**

«Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques» est le seul projet du domaine médical du Programme national d'arrêt du tabagisme qui n'est pas directement mis en œuvre par l'AT. La responsabilité incombe en effet à la Fondation Suisse de Cardiologie. Le projet s'adresse aux groupes cibles suivants: médecins spécialistes des maladies cardiovasculaires et diabétiques et professionnels en relation avec des patientes et des patients des domaines précités, par exemple les conseillers spécialisés en matière de diabète et de nutrition ou encore les cardiothérapeutes.

Les médecins spécialistes sont invités à suivre les cours organisés par «Vivre sans tabac», et des cours et des ateliers spécifiques sont également mis sur pied lors de congrès. En 2016, des ateliers ont été organisés en marge de deux congrès et une formation spécialement destinée aux cardiologues a aussi été proposée. En 2017, un à deux ateliers sont prévus en marge des congrès.

Le projet organise en outre chaque année un à deux cours à l'attention des spécialistes non-médecins.

En plus de la documentation sur les conseils médicaux en désaccoutumance au tabac éditée dans le cadre du projet «Vivre sans tabac», le projet publie aussi d'autres documents techniques destinés aux médecins spécialisés dans les maladies cardiovasculaires et le diabète. Des documents sont en outre disponibles pour les spécialistes non-médecins.

Les cardiologues et les spécialistes non-médecins travaillant dans le domaine des maladies cardiovasculaires et du diabète ont également été interrogés en 2016. Ici aussi, les résultats mettent en évidence une augmentation des interventions en relation avec l'arrêt du tabagisme.

#### **1.2.5 Hospital Quit Support**

La tâche centrale du projet est d'introduire des services de consultation dans les hôpitaux et de normaliser la qualité des conseils. A l'heure actuelle, le réseau regroupe une quarantaine d'hôpitaux. Pour encourager les hôpitaux à renforcer les conseils médicaux sur le sevrage tabagique, le projet octroie une incitation financière unique de 20 000 francs. Durant la phase actuelle du projet, il est prévu de mettre sur pied six nouveaux services de consultation en tout. Jusqu'à présent, des conventions ont été signées avec

trois hôpitaux. Trois autres pourraient éventuellement rejoindre le projet d'ici la fin de l'année. L'incitation financière prévoit que l'hôpital s'engage à long terme et qu'il assure bien entendu le financement. Les domaines d'activités des centres sont très variés. Certains se concentrent sur l'encadrement des patientes et des patients durant leur séjour à l'hôpital, alors que d'autres traitent plutôt des patientes et patients ambulatoires.

Le projet organise chaque année un atelier pour permettre l'échange d'expériences. En 2016, cette rencontre a eu lieu dans le cadre du séminaire de l'AT. En 2017, une manifestation est à nouveau prévue lors du séminaire de l'AT, avec le concours du Forum Tabakprävention und Behandlung der Tabakabhängigkeit in Gesundheitsinstitutionen der Schweiz (FTGS). La collaboration avec le FTGS, qui travaille sur le même terrain qu'Hospital Quit Support, a été renforcée. Un webinaire commun pour les hôpitaux est aussi prévu en décembre 2017.

### **1.3 Projets pour les fumeuses et les fumeurs**

Avec l'approche axée sur la population, le Programme national d'arrêt du tabagisme s'adresse directement aux fumeuses et aux fumeurs. La Journée stop-tabac et le concours pour arrêter de fumer sont deux actions publiques de grande envergure organisées dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac. Avec les projets destinés aux migrants turcs et aux albanophones, le Programme national d'arrêt du tabagisme se base sur une approche par relations et vise des groupes cibles spécifiques dont la consommation de tabac est particulièrement importante. Dans ce contexte, il est justement important de pouvoir toucher davantage les groupes de population plus faibles sur le plan socio-économique.

#### **1.3.1 Projets s'adressant directement à la population et à certains groupes de population**

##### **Événement stop-tabac / Concours pour arrêter de fumer**

Le concours pour arrêter de fumer, qui est organisé chaque année depuis le lancement du programme, a été étendu et fait également partie de la phase actuelle du programme. Il n'a pas eu lieu en 2015 en raison de la réduction des subventions accordées par le FPT. Il s'est déroulé pour la première fois sous sa forme élargie en 2016. En plus de la pause sans tabac pendant tout le mois de juin, la Journée mondiale sans tabac a coïncidé avec la Journée stop-tabac. L'objectif était de suivre l'exemple du No Smoking Day organisé en Angleterre et d'encourager les fumeuses et les fumeurs qui ne souhaitent pas arrêter leur consommation à essayer de se passer de cigarettes pendant une journée. On s'attendait à ce que le nombre de participants à cette action d'une journée dépasse nettement le nombre de personnes inscrites au concours pour arrêter de fumer, mais cela n'a pas été le cas.

En 2016, 1877 personnes se sont inscrites au concours pour arrêter de fumer. 488 d'entre elles ont participé uniquement au concours et toutes les autres se sont inscrites à la Journée stop-tabac et au concours pour arrêter de fumer. Seules 133 personnes se sont inscrites uniquement à la Journée stop-tabac.

Le nombre de participants a donc été deux fois moins élevé qu'en 2014 pour atteindre le niveau de 2011. Comme lors des éditions précédentes, les femmes et les francophones étaient plus fortement représentés.

En 2017, le concours pour arrêter de fumer a retrouvé sa forme initiale, à savoir une pause cigarettes pendant un mois, un prix principal de 5000 francs et dix autres prix de 500 francs. 5230 personnes se sont inscrites au concours.

Le concours pour arrêter de fumer 2016 a fait l'objet de deux évaluations: un sondage des participants après 7 mois (février 2017) et une analyse coût/rentabilité (avril 2017). Deux tiers (66 %) des personnes interrogées ont terminé avec succès le concours pour arrêter de fumer 2016 en s'abstenant de consommer



des produits du tabac pendant tout le mois de juin. Pour un grand nombre d'entre elles, le concours a par ailleurs été l'occasion de renoncer définitivement à la cigarette. Sept mois après le concours, 42 % des participantes et participants n'avaient pas recommencé à fumer. Dans l'ensemble, près de deux tiers des personnes sondées (65 %) ont estimé que le concours avait représenté une source importante de motivation. L'analyse coûts/rentabilité confirme l'utilité du concours pour arrêter de fumer. Chaque franc investi dégage un bénéfice pouvant atteindre 9,50 francs. Le concours est ainsi un outil efficace pour réduire les coûts directs et indirects occasionnés à long terme par la consommation de tabac.

### **1.3.2 Projets pour les turcophones et les albanophones**

Le groupe cible de ces deux projets est la population migrante turcophone et albanophone, qui comprend de nombreux consommateurs de tabac. Ces projets sont mis en œuvre par l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions. Le projet destiné à la population albanophone a été lancé en 2016 seulement.

Lors des manifestations mises sur pied par des organisations autonomes et des groupements, le projet transmet en premier lieu de nombreuses informations sur les thèmes du tabagisme, de la fumée passive, du sevrage tabagique et de la prévention structurelle. L'objectif consiste d'une part à sensibiliser le groupe cible sur les dangers liés à la consommation de tabac, et à convaincre des fumeuses et des fumeurs à s'inscrire aux cours sur la désaccoutumance au tabac d'autre part.

Deux spécialistes issus du groupe cible (un homme et une femme), qui savent comment appréhender le groupe, connaissent ses formes d'apprentissage et sont bien intégrés au sein de cette population, sont responsables d'aborder les fumeurs et de dispenser les cours. Les «fortes» relations sociales qui existent déjà entre les participants sont utilisées comme ressources pour le sevrage tabagique.

20 réunions d'information pour la population turcophone ont été organisées en 2016 et 1300 personnes y ont participé. 9 cours ont en outre été mis sur pied. 8 à 9 cours et 12 réunions d'information sont prévus en 2017.

7 réunions d'information ont été organisées pour la population albanophone et 82 personnes y ont participé. Un seul cours a été mis sur pied. 18 réunions d'information et 5 cours sont prévus en 2017.

### **1.4 Evaluation du programme**

Le Programme national d'arrêt du tabagisme essaie de motiver les fumeuses et les fumeurs à arrêter leur consommation en intervenant simultanément à plusieurs niveaux. Une évaluation générale et transversale du programme est menée pour la première fois selon une nouvelle approche (analyse de la contribution). Dans une première phase, les différents projets individuels seront analysés comme jusqu'à présent. Il s'agit en grande partie de groupes cibles bien délimités. Dans une deuxième étape, on évaluera dorénavant aussi dans quelle mesure les différents projets contribuent à un changement constaté au sein de la population.

Un rapport intermédiaire complet de l'analyse de la contribution a déjà été établi. Il doit être complété d'ici la fin 2017 par les conclusions provenant d'autres projets et en intégrant les résultats de projets de tiers.

## 2. Ligne stop-tabac

La Ligne stop-tabac a été lancée en octobre 2005. Ce service de conseils en matière de désaccoutumance au tabac a été mis sur pied par la Ligue suisse contre le cancer et l'AT. Depuis lors, les deux organismes exploitent conjointement la Ligne stop-tabac et l'AT en assure le soutien technique. Le service est mandaté par le fonds de prévention du tabagisme. La collaboration entre le fonds de prévention du tabagisme et la Ligue suisse contre le cancer est désormais fixée jusqu'à la fin 2018.

La Ligne stop-tabac fournit des informations et offre des entretiens personnels en neuf langues. Les entretiens en allemand, français et italien sont proposés de 11 h à 19 h les jours ouvrables. En plus des trois langues officielles, le service est proposé en albanais, en espagnol, en portugais, en serbe/croate/bosnien et en turc. Depuis janvier 2016, il est également possible de se faire conseiller en romanche. Un numéro de téléphone et un interlocuteur spécifiques sont à disposition pour chacune de ces langues. Un spécialiste qui parle la langue souhaitée prend ensuite contact avec les personnes concernées dans les 48 heures. Par ailleurs, un call-center a ouvert récemment. Il répond aux appels entre 10 h et 11 h et entre 19 h et 20 h les jours ouvrables, ainsi qu'entre 10 h et 20 h le week-end. Des entretiens sont également possibles en anglais.

La Ligne stop-tabac propose une approche réactive et proactive. Les fumeuses et les fumeurs peuvent se faire accompagner par téléphone pendant un certain temps lorsqu'ils décident d'arrêter de fumer. Les spécialistes de la santé et les hôpitaux ont également la possibilité de diriger des patientes et des patients vers la Ligne stop-tabac pour un suivi. Des accords de coopération ont ainsi été conclus avec plusieurs hôpitaux.

Les conseils suivent les recommandations établies scientifiquement en matière de sevrage tabagique en ce qui concerne les méthodes et les moyens d'aide.

Lors de l'arrêt du tabagisme, le service d'encadrement téléphonique présente plusieurs avantages. L'offre est facilement accessible et ne dépend pas du lieu de domicile de la personne intéressée. De plus, les conseils sont personnalisés. La qualité élevée des prestations est ainsi garantie.

## **C Prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes**

### **1. Expérience non-fumeur**

En tout, 2523 classes et 44 598 élèves ont participé au concours Expérience non-fumeur 2016/2017. L'événement a ainsi atteint 14 pour cent du groupe cible. 76 pour cent des participantes et participants ont réussi à respecter les conditions du concours. Toutes les classes dont les enseignants n'ont pas confirmé le respect des conditions du concours ont été comptées parmi les classes qui se sont désinscrites.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme organise le concours Expérience non-fumeur en collaboration avec les centres de prévention cantonaux depuis l'an 2000. Le concours s'adresse aux classes de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année scolaire (8<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> année selon le décompte HarmoS). En participant, toute la classe s'engage à ne pas fumer, priser ou mâcher du tabac pendant six mois. Cent bons de voyage sont tirés au sort parmi les classes qui tiennent leur engagement jusqu'à la fin du concours. Les classes dont tous les élèves ont réussi à se passer de cigarettes peuvent remporter un bon d'une valeur de 500 francs. Si la classe compte quelques fumeuses ou fumeurs (10 pour cent de l'effectif au maximum), la valeur du bon est de 250 francs.

Expérience non-fumeur repose sur le lien démontré entre le comportement en matière de tabagisme d'un individu et celui des membres de la même classe d'âge. Le concours doit permettre aux élèves de comprendre que renoncer à fumer constitue la norme. Le traitement du thème du tabagisme en classe est aussi un élément essentiel du concours. Le concours représente une occasion unique de mener une discussion sur le tabagisme à moindre coût dans de nombreuses écoles.

Le concours Expérience non-fumeur sera à nouveau organisé en 2017/2018. Il sera financé par le fonds de prévention du tabagisme.

## **D Office central**

Comme l'année précédente, 10 personnes travaillaient à l'office central de l'AT en 2016. Le poste de gestion de la communication politique a pu être pourvu à 80 pour cent à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le 31 décembre 2016, les effectifs s'élevaient à 670 pour cent de poste. L'office central s'adjoint aussi les services de spécialistes externes. Sans ces entreprises et ces indépendants, la petite organisation qu'est l'AT ne pourrait jamais fournir des prestations d'une telle diversité.

**F Comptes annuels 2016, bilan, budget 2017****1. Comptes annuels 2016, budget 2017**

	Budget 2015	Comptes 31.12.15	Budget 2016	Comptes 31.12.16	Budget 2017
<b>Recettes</b>					
<b>1. Contribution, gestions des connaissances, coordination</b>					
Membres	8'000	7'700.00	8'000	8'750.00	8'000
Cantons	35'000	34'650.00	35'000	33'650.00	35'000
Gestion des connaissances					
<b>Sous-total 1</b>	<b>43'000</b>	<b>42'350.00</b>	<b>43'000</b>	<b>42'400.00</b>	<b>43'000</b>
<b>2. Programm nationale d'arrêt du tabagisme</b>					
Direction, travail qualifié	250'000	231'500.00	338'000	369'318.00	230'000
Aides à la désaccoutumance	99'000	106'500	146'000	72'800.00	166'000
Concours pour arrêter de fumer	253'000	109'200.00	470'000	468'727.00	337'000
Vivre sans tabac	215'000	227'700.00	207'000	197'568.00	179'000
Tabagisme – Engagement du cabinet dentaire	122'000	85'500.00	131'000	91'292.00	93'000
Pharmacie – vivre sans tabac	115'000	86'500.00	122'000	89'215.00	85'000
Hospital Quit Support	221'000	156'500.00	142'000	76'121.00	85'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'000	76'920.00	75'500		147'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000	112'920.00	95'000		172'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	110'000	95'366.00	55'000		131'000
Divers				12'914.44	
<b>Sous-total 2</b>	<b>1'555'000</b>	<b>1'288'606.00</b>	<b>1'781'500</b>	<b>1'377'955.44</b>	<b>1'625'000</b>
<b>3. Total Expérience non-fumeur</b>	<b>1'000'000</b>	<b>691'200.00</b>	<b>860'000</b>	<b>702'100.00</b>	<b>420'000</b>
<b>4. Divers</b>					
Ligne stop-tabac	70'000	71'049.66	70'000	69'630.01	75'000
Politique de la santé	90'000	80'000.00	80'000	80'000.00	80'000
Prestations pour des tiers	50'000	48'404.63	70'000	75'029.16	50'000
Vente de matériel	500	733.53	500	1'231.49	500
Intérêts	500	7.55	500	2.05	500
Séances, voyages	2'000	2'356.00	2'000	2'100.00	2'000
Séminaire AT	20'000	17'975.37	20'000	15'505.00	30'000
<b>Sous-total 4</b>	<b>233'000</b>	<b>220'526.74</b>	<b>243'000</b>	<b>243'497.71</b>	<b>238'000</b>
<b>Total / Recettes</b>	<b>2'831'000</b>	<b>2'242'682.74</b>	<b>2'927'500</b>	<b>2'365'953.15</b>	<b>2'326'000</b>
<b>Dépenses</b>					
<b>Salaires, infrastructure, formation</b>					
Salaires	677'000	655'464.50	670'000	673'618.80	685'000
AVS, AC etc.	58'000	57'918.25	40'508	57'840.95	60'000
Caisse de pension	53'000	53'708.00	53'000	50'846.30	56'000
Autres assurances pour le personnel	15'000	16'488.00	15'000	17'697.45	17'000
Formation	5'000	59.10	5'000	1'502.69	5'000
Dépenses diverses pour le personnel	5'000	3'099.00	5'000	1'650.00	5'000

<b>Total salaires</b>	<b>813'000</b>	<b>786'736.85</b>	<b>806'000</b>	<b>803'156.19</b>	<b>828'000</b>
<b>Infrastructure</b>					
Loyer et assurances	43'000	42'259.69	43'000	42'229.40	43'000
Mobilier	3'000	2'481.12	1'000		1'000
<b>Internet, Ordinateur</b>	<b>93'000</b>	<b>90'309.75</b>	120'000	115'947.53	90'000
Matériel de bureau	3'500	2'922.12	3'500	3'388.48	3'500
Poste / téléphone	12'000	10'329.45	13'000	10'963.75	13'000
Copies	8'200	8'924.30	9'000	10'043.45	9'000
Consulting	3'000	3'245.38	3'000	2'793.02	3'000
<b>Total Infrastructure</b>	<b>165'700</b>	<b>160'471.81</b>	<b>192'500</b>	<b>185'365.63</b>	<b>162'500</b>
<b>Divers</b>	<b>5'000</b>	<b>4'293.44</b>	5'000	4'045.19	5'000
<b>Total Divers</b>	<b>5'000</b>	<b>4'293.44</b>	<b>5'000</b>	<b>4'045.19</b>	<b>5'000</b>
<b>Total: salaires, infrastructure, formation</b>	<b>983'700</b>	<b>951'502.10</b>	<b>1'003'500</b>	<b>992'567.01</b>	<b>995'500</b>
<b>1. Gestion des connaissances</b>					
Généralités, yc. travail de projet	60'000	31'847.96	60'000	43'057.28	30'000
Monitoring (Argus, documentation)	30'000	30'817.67	30'000	31'314.36	30'000
Préparation d'informations spécialisées pour utilisation en ligne et hors ligne	50'000	70'161.94	50'000	46'809.04	50'000
Distribution d'informations spécialisées, y compris aux médias	6'500	8'283.18	10'000	5'152.01	10'000
Conférence AT	40'000	33'102.80	40'000	32'086.80	40'000
<b>Sous-total 1</b>	<b>186'500</b>	<b>174'213.55</b>	<b>190'000</b>	<b>158'419.49</b>	<b>160'000</b>
<b>2. Coordination</b>					
Instances de l'at	8'000	8'860.50	15'000	6'088.03	15'000
Travail politique	70'000	51'044.85	70'000	44'905.20	30'000
Mise en réseau	6'500	5'342.99	6'500	2'522.55	6'500
Plateformes régionales (mandat OFSP)			30'000	4'967.78	
<b>Sous-total 2</b>	<b>84'500</b>	<b>65'248.34</b>	<b>121'500</b>	<b>58'483.56</b>	<b>51'500</b>
<b>Gestions des projets</b>					
<b>3. Programme national d'arrêt du tabagisme</b>					
Direction, travail de fonds	94'500	78'433.55	139'000	201'098.85	70'000
Aides à la désaccoutumance (brochures, dépliants, envois)	81'000	63'196.60	127'000	40'771.85	90'000
Concours pour arrêter de fumer / Journée stop-tabac	170'000	28'676.95	330'000	326'120.40	204'000
Vivre sans tabac pour les médecins	82'000	70'542.20	83'000	65'090.60	64'000
Tabagisme - Intervention dans les cabinets dentaires	65'000	20'962.30	68'000	20'872.70	37'000
Pharmacie – vivre sans tabac	54'000	3'764.15	58'000	14'607.70	30'000
Hospital Quit Support	185'000	89'334.10	69'000	50'130.00	48'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'000	76'920.00	75'500	0.00	147'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000	112'920.00	95'000	0.00	172'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	110'000	95'366.00	55'000	0.00	131'000
<b>Sous-total 4</b>	<b>1'011'500</b>	<b>640'115.85</b>	<b>1'099'500</b>	<b>718'692.10</b>	<b>993'000</b>
<b>4. Expérience non-fumeur</b>	<b>700'000</b>	<b>389'611.65</b>	<b>560'000</b>	<b>423'238.00</b>	<b>260'000</b>

<b>5. Divers</b>					
Ligne stop-tabac	20'000	20'524.95		21'308.48	10'000
<b>Sous-total 5</b>	<b>20'000</b>	<b>20'524.95</b>	<b>20'000</b>	<b>21'308.48</b>	<b>10'000</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>2'986'200</b>	<b>2'241'216.44</b>	<b>2'994'500</b>	<b>2'372'708.64</b>	<b>2'470'000</b>
Différences recettes, dépenses	-155'200	1'466.30	-67'000	-6'755.49	-144'000

## 2. Bilan au 31.12.2016

<b>Actifs</b>	
Compte chèque postale	48'087.66
Compte courant bancaire	90'650.05
Compte d'épargne garantie loyer	20'091.40
Impôts anticipés	0.00
Débiteurs	56'107.63
Actifs transitoires	1'237'166.15
Mobilier	1.00
<b>Total actifs</b>	<b>1'451'969.64</b>
<b>Passifs</b>	
Créditeurs	146'096.26
Créditeurs NPR	384'658.75
TVA compte paiement	957.83
Passifs transitoires	11'700.00
Provisions	130'000.00
Provisions Expérience non-fumeur	250'000.00
Capital	535'312.29
<b>Perte</b>	<b>-6'755.49</b>
<b>Total passifs</b>	<b>1'451'969.64</b>